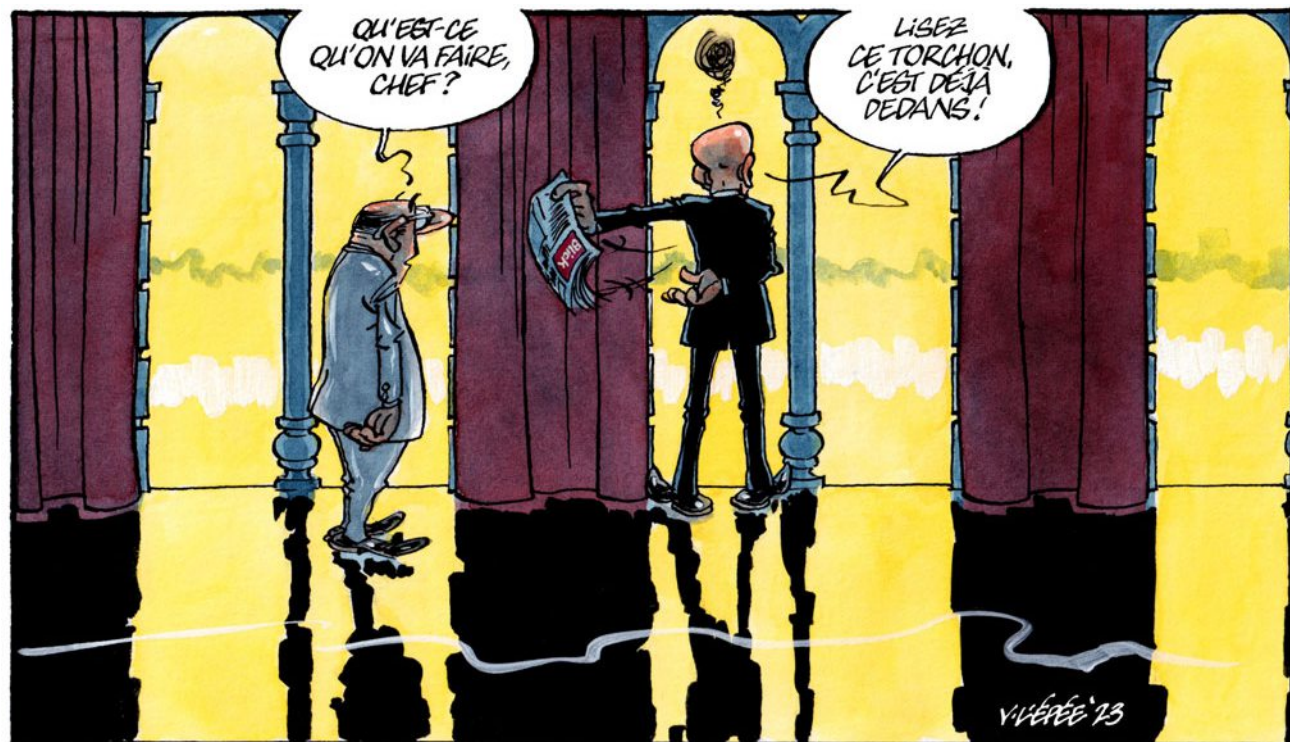


LE COUP DE GRIFFE DE VINCENT L'ÉPÉE

CORONALEAKS: BERSET A DES FUITES DANS SON DÉPARTEMENT

COURRIER
DES LECTEURS

SOLIDARITÉ ORIENTÉE

Cet autre aspect de l'Union européenne

En 2016, les guides roumains remerciaient le groupe de touristes européens dont nous faisons partie, pour les 4 milliards «d'aide» généreusement offerts par l'Union européenne (UE) à la Roumanie, afin de moderniser son agriculture.

Comment ces milliards seraient-ils distribués? Ils ne seront pas remis en espèces pour que les Roumains achètent leurs tracteurs en Russie, là où ils sont meilleur marché. Il y aura forcément une réserve en bas de page restreignant l'offre à des achats dans la zone euro, c'est de bonne guerre. D'où sortiront les 4 milliards offerts? La masse monétaire de la zone euro s'élève actuellement à plus de 16 000 milliards d'euros. Faire tourner la planche à billets pour quatre petits milliards ne fera pas dévaluer l'euro. En revanche, l'apport de 4 milliards à l'industrie européenne dynamisera l'emploi et compensera par un effet positif. Cette opération très bien conçue n'a rien coûté à l'UE et lui attribua

ce grand marché qu'était la Roumanie en développement.

On comprend mieux pourquoi France et Allemagne, ennemis héréditaires, ont mis la hache de guerre de côté pour fonder cette Union européenne. L'intégration d'un pays riche a l'avantage d'augmenter la masse monétaire, et celle d'un pays économiquement plus faible, permet de «l'aider», c'est-à-dire d'y écouler sa production. Cela dynamise l'économie et assure le plein-emploi.

La méthode appliquée assure prospérité et stabilité intérieure, à condition qu'il y ait toujours un «plus faible» à «aider» ou à conquérir. Cependant, lorsque celui-là aura progressé et rejoint le niveau économique général, il cessera de jouer son rôle de consommateur pour venir à son tour grossir les rangs des producteurs. Il faut à chaque fois trouver de nouveaux débouchés, d'où l'extension rapide et tous azimuts de l'UE.

Il restait l'Ukraine à «aider», mais là les choses se gâtent. La Russie a les mêmes ambitions et les mêmes intérêts que l'UE; l'opération n'est plus gratuite, et les enchères montent. Chacun voulant emporter ce marché de 44 millions de clients. Les «aides» à l'Ukraine coûtent déjà, en plus des vies humaines, jusqu'à 10% de leur salaire aux citoyens européens. Il serait temps de renoncer à cette

extension continue pour stabiliser l'UE à ses dimensions européennes.

Difficile! La croissance est le moteur de cette Union comme de toutes les autres. L'Union soviétique, après que tous ses membres ont acquis le même niveau économique, s'est dissoute. Chaque pays a repris son fonctionnement indépendant. Les Etats-Unis, cette autre grande union, courent après de nouvelles conquêtes dans le monde entier, pour maintenir sa force. Tous les empires finissent par se dissoudre, pour renaître sous d'autres formes.

Qu'en sera-t-il de l'UE? Il est possible que les charges financières et sociales de cette guerre contre la Russie précipitent une dislocation générale. Il est possible aussi que l'UE gagne cette guerre et que l'Europe, arrivée aux portes de la Russie, parte une nouvelle fois à la conquête de ses vastes ressources. Les anciens chefs de guerre, Hitler et Napoléon, y ont échoué par les armes. Volodymyr Zelensky, de langue maternelle russe, y parviendra peut-être par les médias et la désinformation.

Si l'Histoire se répète, lorsque les belligérants seront suffisamment affaiblis, une autre grande puissance se présentera pour emporter le butin, comme à chaque fois, et le bal des unions pourra recommencer.

Michel Germiquet, Reconvilier

TECHNOLOGIE

Un jour normal chez les Smartiens

Un beau jour de janvier, je téléphone à l'administration du canton de Berne car je ne parviens pas à accéder à un formulaire en ligne. Malgré les explications répétées de l'employée, le miracle cyberadministratif n'a pas lieu: la page n'apparaît pas. La fonctionnaire me suggère, en plaisantant à moitié, de changer d'ordinateur. Pas de chance: le vieux con que je suis vient d'acheter un ordinateur neuf parce que l'ancien ne lui permettait plus de faire ses paiements en ligne ni de saisir, dans la banque de données fédérale, les mouvements de son cheptel qu'en tant qu'agriculteur il est tenu de signaler.

«Vous avez quel navigateur?» enchaîne-t-elle. Pas de chance: le même que le sien. «Vous n'avez pas une voisine qui a un ordinateur et une imprimante?» lance-t-elle. Je n'ose pas lui demander si l'administration cantonale paiera pour l'utilisation de l'ordinateur, de l'imprimante, du papier et du temps de la voisine. Je me hasarde à proposer d'adresser ma requête par courrier, option écartée aussitôt: il faut un QR-code, c'est le QR-code qui fait foi! En résumé: la démarche est impossible mais elle est obligatoire; les mots sont hors service, la langue planétaire est désormais le QR-code. Cette conversation peut être enregistrée à des fins de formation.

Qui paiera mes frais de téléphone et le temps passé à ne pas travailler à la ferme? Quand cessera-t-on de nous parler comme à des autruches ensablées parce que nous n'avons pas le bon navigateur, pas le bon système d'exploitation, pas envie de posséder dix outils connectés ni d'en changer tous les deux ans, parce que nous avons l'outrecuidance de refuser cet asservissement ainsi que le gaspillage monstre engendré par la smartconnerie?

Aux gens comme moi, on collera dans pas si longtemps des robots à caractère éducatif avec pour mission de les accompagner dans leur «transition numérique», de manière à la fois bienveillante et surveillante. La plupart des cybercitoyens trouveront cela parfaitement normal et loueront l'humanité de ces robots, qui se révéleront plus patients et plus pédagogues que des employés de l'Etat ou de call centers dépassés

par les problèmes des usagers. Ainsi l'on aura justifié, par un mal, l'installation du pire. Fait de l'humain un infirme que seule la «réalité augmentée» peut rendre valide.

Si vous ne voyez pas là un progrès, si au contraire cette perspective vous fait flipper, il est encore temps d'arrêter. D'arrêter tous les vendeurs de «came» numérique qui n'attendent que votre capitulation silencieuse pour vous coller des QR-codes comme à des produits de supermarché, mettre sous assistance vos loisirs, vous transformer en matière première pour algorithmes et marchandiser jusqu'à la démocratie participative! Il est temps de dire aux élus de vos villes, à tout ce qui a de près ou de loin la gueule d'un décideur, de mettre en veilleuse le cybertruc, le smartmachin, l'e-bidule, parce que nous en avons marre d'être pris pour des pantins digitaux; marre d'être sermonnés sur le couvercle de la casserole et le modem allumé, alors qu'on nous oblige à participer à la dilapidation des richesses minières, à l'exploitation des forces de travail et à la gloutonnerie des data centers, qui, dans notre beau pays, consomment davantage d'électricité que les CFF; marre de filer notre pognon aux oligarques du numérique!

Michaël Rodriguez, La Ferrière

POLITIQUE BIENNOISE
Une unité de façade?

Jeudi, les représentantes et les représentants de la plupart des partis politiques biennois et des groupes parlementaires ont conclu un accord afin de présenter au peuple un budget acceptable et éviter que la Ville ne soit mise sous l'humiliante tutelle du Canton. Dans la foulée, d'aucuns ont fait acte de contrition et promis d'apprendre enfin à dialoguer et chercher des compromis.

Trois heures plus tard, au Conseil de ville, l'examen d'un simple postulat a tourné au pugilat verbal, certains traitant leurs adversaires politiques de «dangereux communistes ennemis de la démocratie» et d'autres de «fascistes». Triste spectacle. Je ne me résigne pas à l'idée que le Conseil de ville biennois que j'aime tant ressemble de plus en plus aux vulgaires émissions de Cyril Hanouna. La population qui nous a confié la responsabilité de les représenter mérite mieux. Bien mieux.

Mohamed Hamdaoui,
conseiller de ville Le Centre, Bienne



L'INVITÉE

VIRGINIE BOREL, DIRECTRICE DU FORUM DU BILINGUISME, BIENNE

Imbroglia linguistico-judiciaire

Deux affaires récentes tendent à démontrer que le combo justice et bilinguisme est un thème sensible dans le canton bilingue de Berne. Tentative d'éclairage sur fond d'actualité.

Il y a d'abord ce fait divers d'une Biennoise francophone décédée à l'Hôpital de Berne. L'Etat civil du lieu de décès – territorialement germanophone – n'a pas jugé bon de communiquer avec la famille de la défunte, établie sur sol vaudois, en français. Cela a entraîné son lot d'incompréhensions qui auraient pu être évitées avec une pincée de bons sens, une once d'empathie et... l'usage d'un outil de traduction souvent à disposition des Administrations cantonales!

Puis, cette semaine, cet article relatant qu'un Vaudois a voulu porter plainte pour comportement raciste en ville de Berne. Mais le texte ayant été rédigé en français par son avocate lausannoise, celui-là n'a pas été accepté par la préfecture, basée à Ostermundigen. «Conformément à la Constitution cantonale bernoise, l'allemand est la langue officielle déterminante dans l'arrondissement administratif de Berne-Mittelland, dont fait partie notre Préfecture. En vertu de la loi sur la procédure administrative, nous vous renvoyons donc les documents pour amélioration», s'est vu adresser son avocate dans un récent courrier.

A y regarder de plus près, et grâce à l'éclairage d'un juge de la place, on

constate que ladite plainte a d'abord été déposée auprès de la mauvaise instance – Préfecture au lieu de Ministère public ou Police canton-

Il y aurait assurément matière à étendre les droits linguistiques au-delà du cadre constitutionnel. Le pragmatisme linguistique pourrait également être promu.

nale, chose qu'une avocate devrait savoir ou du moins vérifier, surtout en sachant que, du fait du fédéralisme, il existe des variations cantonales. Ensuite, il n'y a pas eu d'irrecevabilité, contrairement à l'affirma-

tion des médias, puisque la Préfecture a rappelé les règles et suggéré comment opérer de la bonne manière.

Cela dit, on a mis le doigt sur une sorte d'incompatibilité entre respect du principe de territorialité des langues et affirmation du caractère bilingue du canton de Berne. Fribourg et le Valais sont apparemment plus

avancés dans ce domaine, là où seul l'arrondissement de Bienne dispose, dans les grandes lignes et par le biais d'un décret sur les langues judiciaires, des mêmes règles que les deux cantons bilingues. Ainsi, dans la région judiciaire du Jura bernois-See-land, le Tribunal régional, l'Autorité de conciliation et le Ministère public travaillent également en français.

Ces deux cas mettent en lumière qu'il y aurait assurément matière à étendre les droits linguistiques au-delà du cadre constitutionnel, cadre légal précis ou non. Le pragmatisme linguistique pourrait également être promu. Rappelons ici qu'il permet souvent de résoudre des situations avant même qu'elles ne se compliquent ou s'enveniment.